

**SÉANCE DU JEUDI 30 AVRIL 2026 A 17H00
SALLE DES FETES - DE LIVERS CAZELLES**

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
40	35	39

L'an deux mille vingt-six, le 30 avril, à 17 Heures 00, le Conseil de la Communauté de Communes du Cordais et du Causse ; dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes de Livers Cazelles sous la présidence de Jérôme Flament, Président.

Présents : M. Patrick Montels, M. Jérôme Flament, M. Patrick Delaume, Mme Catherine Manuel, M. Pierre Viaules, Mme Caroline Breuillard, Mme Arielle Brun, M. Daniel Ganthe, M. Frédéric Ichard, M. Guilhem Marty, M. Serge Besombes, M. Patrick Lavagne, Mme Stéphanie Chabbal, Mme Anne-Marie Prunet, M. Bernard Bouvier, M. Claude Geniey, Mme Corinne Caujolle, Mme Sylvie Gravier, Mme Bonnie Rozières, M. Jean-Luc Viguier, Mme Laurence Caussé, M. Serge Rouquette, M. Jean-Philippe Gineste, Mme Delphine Pinczon Du Sel, M. Bruno Supiot, Mme Nathalie Bessou, M. Laurent Cavaroc, Mme Geneviève Pellat, M. Jean-Christophe Cayre, Mme Céline Castela, M. Jérôme Pelayo, M. David Calmettes, M. David Vasseur, M. Camille Heckmann, M. Pascal Priolo.

Pouvoirs :

M. Serge Dalmières pouvoir à M. Jérôme Flament,
M. Jean-Pierre Vernhes pouvoir à M. Pierre Viaules,
Mme Patricia Marty pouvoir à Patrick Delaume,
M. Nicolas Lahaye pouvoir à Mme Delphine Pinczon Du Sel

Excusés et absents :

Mme Sarah Turquety

M. Frédéric Ichard est désigné secrétaire de séance

D67-2026 Désignation portant nomination des membres de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT). (Code général des impôts : Article 1609 nonies C)

Monsieur le Président rappelle que la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) a pour rôle d'assurer, pour un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) et pour ses communes membres, la neutralité budgétaire du passage à la taxe professionnelle unique et des transferts de compétences.

En 2013, lors de sa mise en place, la Communauté de Communes a fait le choix du régime fiscal de la taxe professionnelle unique (FPU), qui signifie que l'EPCI prélève lui-même la fiscalité professionnelle, les communes membres reçoivent en compensation une « attribution » versée chaque année. Celle-ci est minorée des transferts de compétences qui ont été évalués par la CLECT.

Sur proposition de Monsieur le Président, il est proposé au conseil communautaire de procéder à la composition de la CLECT, étant rappelé que cette commission est composée du Président, du Vice-président en charge des finances, des Maires des communes membres ou de leurs représentants et qu'elle est appelée à se réunir au moins une fois par an, notamment au regard des investissements annuels des communes en matière de voirie.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS**

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le 11/05/2026

ID : 081-200034064-20260430-D67_2026-DE



Il est ensuite fait appel à candidature.

Après en avoir délibéré, sont nommés membres de la commission locale des charges transférées :

AMARENS	M.	MONTELS	Patrick
BOURNAZEL	M.	FLAMENT	Jérôme
CORDES SUR CIEL	M.	VIAULE	Pierre
DONNAZAC	Mme	BREUILLARD	Caroline
FRAUSSEILLES	Mme	BRUN	Arielle
LABARTHE-BLEYS	M.	GANTHE	Daniel
LACAPELLE-SEGALAR	M.	ICHARD	Frédéric
LAPARROQUIAL	M.	DESHAYES	Laurent
LE RIOLS	M.	BESOMBES	Serge
LES CABANNES	Mme.	CHAPPAL	Stéphanie
LIVERS-CAZELLES	M.	BOUVIER	Bernard
LOUBERS	M.	GENIEY	Claude
MARNAVES	M.	OURLIAC	Benoît
MILHARS	Mme	GRAVIER	Sylvie
MOUZIEYS-PANENS	M.	VIGUIER	Jean-Luc
NOAILLES	M.	ROUQUETTE	Serge
PENNE	M.	LAHAYES	Nicolas
ROUSSAYROLLES	M.	VAURS	Laurent
SAINT-MARCEL-CAMPES	M.	CAVAROC	Laurent
SAINT-MARTIN-LAGUEPIE	M.	CAYRE	Jean-Christophe
SAINT-MICHEL-DE VAX	Mme	SABIR	Emma
SALLES SUR CÉROU	M.	PELAYO	Jérôme
SOUEL	M.	CALMETTES	David
VAOUR	Mme	VASSEUR	David
VINDRAC-ALAYRAC	M.	PRIOLO	Pascal

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance

Le Président

Frédéric ICHARD

Jérôme FLAMENT